

## **Mastère de Recherche:**

### ***Médecine moléculaire- Nouvelles technologies appliquées à la Génétique, immunologie et à la Microbiologie***

---

#### Coordinateurs du Mastère de Recherche

##### Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr Foued BEN HADJ SLAMA
- E-mail : foued.slama@topnet.tn

##### Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Olfa BOUALLEGUE
- E-mail : olfa.bouallegue126@gmail.com

##### Coordinateur 3 :

- Nom et Prénom : Pr Ramzi ZEMNI
- E-mail : rzemni2002@yahoo.fr

##### Coordinateur 4 :

- Nom et Prénom : Pr Ag WEJDENE BEN MANSOUR
- E-mail : wejdene.mansour@gmail.com

---

#### Objectifs du Mastère de Recherche

- L'objectif de la création du mastère en médecine moléculaire est d'initier les étudiants à la recherche dans des domaines de pointe de la biologie médicale et de la technologie de santé. La formation comporte des connaissances solides en génétique, en immunologie et en microbiologie fondamentales et appliquées ainsi qu'en cancérologie.
  - Les étudiants qui suivront cet enseignement pourront acquérir un savoir et un savoir-faire en biotechnologie et dans les nouvelles technologies de santé en particulier les microtechnologies.
- 🔗 Le mastère leur permettra également de mieux comprendre les mécanismes étiopathogéniques des maladies et de posséder des stratégies sur la recherche des étiologies des maladies et la production de médicaments ciblés.

## Public cible

Le mastère est ouvert aux Titulaires d'un diplôme de Médecine, titulaires d'un diplôme de pharmacie, titulaires d'un diplôme de Médecine dentaire, titulaires d'un diplôme de Médecin Vétérinaire, titulaires d'un diplôme d'Ingénieur en génie biologique ou en génie biomédical, titulaires d'une licence en sciences biologiques (Sciences du Vivant, Biotechnologie, Sciences du Vivant & Environnement) et Résidents en médecine

---

## Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

---

## Descriptif de l'enseignement

- **Régime d'Etude** : Mastère de Recherche obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- **Durée d'études** : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continus par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

**Unité d'enseignement fondamentale 1:** Génomique

**Unité d'enseignement fondamentale 2:** Immunologie descriptive

**Unité d'enseignement fondamentale 3:** Immunologie fonctionnelle

**Unité d'enseignement fondamentale 4:** Pouvoir pathogène des bactéries

**Unité d'enseignement fondamentale 5:** Maladies génétiques et analyse moléculaire

**Unité d'enseignement fondamentale 6:** Oncogénétique

**Unité d'enseignement fondamentale 7:** Immunopathologie et techniques immunologiques

**Unité d'enseignement fondamentale 8:** Microbiologie moléculaire et médicale

**Unité d'enseignement fondamentale 8:** Microbiologie moléculaire et médicale

**Unité d'enseignement fondamentale 9:** Stratégies de l'analyse génétique et nouvelles technologies

**Unité d'enseignement fondamentale 10:** Nouvelles approches génomiques en thérapie moléculaire

**Unité d'enseignement fondamentale 11:** Les interventions thérapeutiques et outils immunologiques

**Unité d'enseignement fondamentale 12:** Médecine moléculaire et applications en Oncologie

**Unité d'enseignement fondamentale 13:** Médecine moléculaire et applications en Microbiologie

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront chaque semaine selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

- **Modalités d'évaluations:**

- Session principale**

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 60% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continu noté sur 20 qui représente 40% de la moyenne totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

- Session de rattrapage**

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé tous les modules fondamentaux et transversaux sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

[Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.